

- Petit circuit (circuit n° 1) // <http://www.openrunner.com/?id=20872569>

49,1 km / 532 m+

Séméac - Sarrouilles - Laslades - TAD - Gonez - TAD - Bordes - TAG - Clarac - Moulédous - Goudon - TAG - Bas de Goudon - TAD - Cabanac - Avant Chelle-Debat, TAG - Marseillan (RAVITAILLEMENT) - TAG - Bas de Louit - TAG - Bas de Pouyastruc - Hourc - Souyeaux - Laslades - TAD - Sarrouilles - Séméac

- Moyen circuit (circuit n° 2) // <http://www.openrunner.com/?id=20872823>

69,6 km / 724 m+

Séméac - Sarrouilles - Laslades - TAD - Gonez - TAD - Bordes - TAG - Peyraube - TAG - Clarac - Moulédous - Goudon - Thuy - Aubarède - TAG - Cabanac - TAD - Avant Chelle-Debat, TAG - Marseillan (RAVITAILLEMENT) - TAD - Jacque - Laméac - TAG - Saint-Sever de Rustan - TAG - Sénac - TAG - TAG - Lescurry - Soréac - Bas de Louit - Bas de Pouyastruc - Hourc - Souyeaux - Laslades - TAD - Sarrouilles - Séméac

- Grand circuit (circuit n° 3) // <http://www.openrunner.com/?id=20872695>

87,9 km / 1021 m+

Séméac - Sarrouilles - Laslades - TAD - Gonez - TAD - Bordes - TAG - Peyraube - Côte de Burg - TAG - TAD - Bernadets-Dessus - Avant Bugard - TAG - Haut de la Côte de Goudon - Goudon - TAD - Thuy - Aubarède - TAG - Cabanac - TAD - Avant Chelle-Debat, TAG - Marseillan (RAVITAILLEMENT) - TAD - Jacque - Laméac - TAG - Saint-Sever de Rustan - TAG - Sénac - TAG - TAG - Lescurry - Soréac - Bas de Louit - Bas de Pouyastruc - Hourc - Souyeaux - Laslades - TAD - Sarrouilles - Séméac

Engagements de 13 h à 14 h à la salle Marie-Aline LANUSSE (ex-A CASO)

(à gauche, 50 m après la mairie de Séméac, direction Aureilhan)

Départs libres à partir de 13 h

Arrivées à partir de 15 h / Fermeture de la randonnée à 18 h

Tarif :

5 € comprenant le ravitaillement à mi-parcours (Marseillan) & le casse-croûte à l'arrivée (devant la salle Marie-Aline LANUSSE (ex-A CASO) à Séméac)

Renseignements :

3, rue Georges Clémenceau / 65600 Séméac

M. Philippe EVON (06 88 09 40 41)

Règlement :

- Cette randonnée est soumise au règlement de la Fédération Française de Cyclotourisme et ouverte à tous les cyclotouristes, licenciés ou non.
- Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs non accompagnés.
- Les participants devront se considérer comme étant en excursion personnelle et respecter le code de la route ainsi que les consignes des organisateurs.
- La circulation en peloton n'est pas autorisée.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents matériels ou corporels, d'où la nécessité d'être couvert par une assurance.
- Cette randonnée n'étant pas une compétition, ni temps ni classement ne seront publiés.
- Chaque participant devra être assuré par des garanties conformes aux dispositions articles L.321-1 et L.331-9 du code du sport et devront attester être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi.
- Port du casque recommandé.